

Bayonne



Claude Jammerts expose à

Le peintre Claude Jammerts dévoilera ses œuvres d'une nouvelle exposition, à compter du lundi spiritaine l'Artsenal (rue sainte-Catherine) accueillant « naïves symboliques » jusqu'au 15 novembre.

Les morts n'ont pas tous le même pot

TOUSSAINT Leurs tombes ne sont pas fleuries, à peine matérialisées : une quarantaine de personnes, parmi les plus pauvres, reposent au cimetière Talouchet, dans la fosse commune

PIERRE PENIN

p.penin@sudouest.fr

Le carré quasi nu, couvert de graviers, occupe un angle conséquent du cimetière Talouchet. Là reposent ceux que l'on appelait autrefois « les indigents ». On ne dit plus « fosse commune », désignation trop lourde d'une indistinction sourde, du bruit mat des corps. Dans le « champ commun » s'alignent les sépultures anonymes des morts dans le dénuement. Une seule est ornée de chrysanthèmes frais, en ce 31 octobre, quand les allées fourmillent de parents croulant sous les fleurs de la Toussaint.

Nous ne sommes pas plus égaux dans le fil de nos vies que devant la mort. En France, le coût moyen des obsèques avoisine les 3 500 euros. Tout le monde ne trépassé pas dans la soie, ni la chaleur d'un foyer. Les plus pauvres reposent ici, inhumés « en service ordinaire », selon la terminologie officielle. Ils n'avaient pas les ressources pour financer leur enterrement, pas de famille, ou des parents eux-mêmes sans le sou.



Le champ commun du cimetière Talouchet regroupe les plus pauvres, ceux qui n'ont pas les moyens de financer des obsèques et n'ont pas de proches pour le faire. PHOTO BERTRAND LAPÈQUE

Morts de personne

Cet espace, chaque ville à l'obligation légale de le proposer. « Au moins autant pour des raisons sanitaires que sociales », indique-t-on dans les services de la mairie. Mais quiconque, pour quelque raison philosophique ou personnelle, souhaiterait y redevenir poussière, le pourrait tout à fait. Ces rébellions post-mortem sont rares. Bayonne n'en connaît aucun cas. Dans le cimetière de la rive droite, les trois à quatre cas annuels relèvent de la grande précarité.

L'association Atherbea sait parfaitement les problématiques de la détresse sociale (1). Christian Guyonnet y est chef de service. « En général, ce sont des gens que l'on connaît. Que l'on a accueillis en hébergement d'urgence. Les bruits de la rue nous avertissent de ces décès. » Les travailleurs sociaux, les bé-

névoles qui les aident, tentent de retrouver des parents. Ce n'est pas toujours possible.

« C'est comme une cérémonie. On essaie de marquer le moment. Pour qu'il y ait un souvenir »

« Alors on s'occupe des formalités. Il est même arrivé que nous prenions sur notre budget pour offrir une petite sépulture. C'est dur de se résoudre à la fosse commune. »

Christian Guyonnet décrit des cérémonies au champ commun, où seuls se recueillent des membres d'Atherbea et « quelques gens de la rue ». Ils s'efforcent de conférer un peu de solennité au moment. « C'est comme une cérémonie. On

essaie de marquer le moment. Pour qu'il y ait un souvenir. » Lutter contre le dénuement, c'est aussi lutter contre l'anonymat et l'oubli. L'inverse d'un enfouissement. « On adresse un rapport à l'ARS et la DDCS (2), où l'on signale le parcours de la personne. C'est un acte légal, administratif. Mais c'est aussi écrire sa vie, dire son histoire. » Une forme de reconnaissance, d'unicité validée. Une humanité noir sur blanc.

Peu de noms

Le défunt est souvent jeune. La quarantaine en général. Très majoritairement un homme. On vieillit plus vite dans la déchirure. On s'y abîme. « L'été dernier, un homme de 35 ans est mort dans son squat, d'un arrêt cardiaque. Des copains l'ont découvert au matin. » L'association les a assistés. La collectivité prend en charge ces quelques enterrements

de laissés pour compte. Le coût est anecdotique : environ 450 euros par inhumation.

Au cimetière de Talouchet, quelque quarante dépouilles sont en terre. Un simple monticule les signale, surmonté d'un tuyau blanc où sont parfois fichés des bouquets synthétiques. Un crucifix fracturé et de rares vestiges d'ornements témoignent de morts anciennes. Peu de noms. Parfois, une modeste plaque, à même le sol. « À mon épouse chérie. » « À notre papa. » Quelques mots pour que ceux du champ commun ne restent pas les morts de personne.

(1) Atherbea chapeaute les principales structures d'aides et d'accueil des plus démunies au Pays basque.

(2) L'Agence régionale de santé et la Direction départementale de la cohésion sociale.

Sépulture gratuite pendant 5 ans

■ Au cimetière de Talouchet, un panneau marque l'entrée du champ commun, l'espace réservé aux indigents : « Terrain gratuit 5 ans. Délai maximum de 7 ans. Passé ce délai, le terrain pourra être repris par la commune, sans préavis. »

Autrement dit, au terme de cinq à sept ans, la Ville de Bayonne est fondée à extraire les ossements, pour les entreposer dans l'ossuaire du cimetière.

Mais avant l'extraction de la dépouille, les services municipaux ont obligation de creuser pour vérifier le degré de décomposition du corps. Si

celle-ci n'est pas complètement achevée, le corps doit être recouvert. C'est alors le début d'un nouveau délai de 5 ans. Lorsque la commune reprend un emplacement, l'acte est consigné dans un registre, avec le nom du mort.

Quand survient le décès d'un indigent, le premier travail municipal consiste à rechercher des parents, susceptibles de prendre en charge le corps. Pour l'heure, en 2014, ces enquêtes ont permis de restituer 12 corps à leurs proches. Trois autres reposent dans la « fosse commune de Bayonne ».

Confiez-nous la vente de votre habitation !

Nous engageons notre nom et bien plus encore

La garantie du juste prix
Des professionnels à votre écoute

Numéro 1 pour votre bien



Jean-Pierre Arriol et Christian Larre

ORPI
L'Agence Immobilière

SAINT-PIERRE IMMO
15, avenue du Labourd
SAINT-PIERRE-D'IRUBE
05 59 44 28 08

CÔTE BASQUE IMMO
9, boulevard Alsace-Lorraine
BAYONNE
05 59 55 75 16

ADOUR Océan
1, avenue de Montbrun
ANGLET
05 59 52 95 90

589666000 - 3870